

## Inquiétudes face à l'abolition des divisions scolaires au Manitoba

---

### **Communiqué de presse** **Pour diffusion immédiate**

Le 26 mars 2021 – La FCSFA s'inquiète de l'effritement de la gouvernance scolaire au Canada

La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) ajoute sa voix à ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la gouvernance scolaire suite à la décision du gouvernement manitobain d'éliminer les divisions scolaires gouvernées par des élus locaux.

Le 15 mars dernier, le gouvernement du Manitoba a dévoilé le projet de loi 64 qui prévoit unifier les 37 divisions scolaires en une seule entité provinciale. Bien que la Division scolaire franco-manitobaine ne soit pas directement touchée par ce projet de loi, les conséquences de cette décision se feront certainement sentir dans l'ensemble du système scolaire.

Suivant des décisions semblables en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, la situation au Manitoba ajoute à cette tendance inquiétante qui remet en cause la légitimité et l'efficacité des conseils scolaires. "Nous tenons à réitérer l'importance de la gouvernance scolaire. Les conseillers scolaires élus démocratiquement sont les mieux placés pour répondre aux intérêts des élèves et des parents", souligne le président de la FCSFA, Réginald Roy.

La réussite globale des élèves est au cœur du mandat des conseillers scolaires. Ceux-ci permettent aux élèves, aux parents et aux communautés d'être entendus afin que le système scolaire soit le reflet de la diversité des besoins et des enjeux de la société. L'abolition des conseils scolaires ne pourra que mener à l'affaiblissement de la qualité de nos systèmes scolaires.

Pour information :  
Réginald Roy,  
Président, FCSFA  
roy@centreest.ca